Le SNP- FO Personnels de Surveillance apporte tout son soutien aux familles des victimes des lâches attentats de Bruxelles

Trimestriel N°215 Mars 2016



RÉSEAUX SOCIAUX - LES DANGERS !!!

Accord de licence

Les informations suivantes sont importantes. Veuillez les lire avant de continuer...



- Je comprends et j'accepte les termes du contrat de licence
- O Je refuse les termes du contrat de licence

Aide

< Précedent



Annuler

www.fopenitentiaire.fr



À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES!

Actifs ou retraités de la fonction publique de l'Etat, épargnez quelques mois

et bénéficiez d'une bonification de l'Etat.

Et profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs.

Nouveau

Une bonification de **35%** pour les

- de 30 ans

Pour toute information:

• sur le site Internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr

• par téléphone : N°Azur 0 811 65 65 25







Édito • Page 3



• Pages 4, 5

Bon à savoir

• Pages 6

Brèves Juridiques

• Pages 7

inFO - Presse

• Pages 8, 9

Réseaux Sociaux

Pages 10, 11, 12

Bon à savoir

• Page 13

Outre - Mer

• Pages 14, 15

Retrouvez l'intégralité de L'Espoir Pénitentiaire Sur notre site internet www.fopenitentiaire.fr

servir sans subir ISSN.024568373 1er trimestre 2016

N° Commission Paritaire: 1219-S-06324 Dépôt légal N°55058 **Imprimerie**

COMPEDIT BEAUREGARD ZI Beauregard 61600 - LA FERTE MACE

Tél: 02.33.37.08.33 Travail exécuté par des **Ouvriers Syndiqués**

Prix 0,30 euros **Rédaction Administration**

S.N.P.F.O BP 30 - 91130 Ris-Orangis Tél: 01.69.43.00.44

Fax: 01.69.43.63.62 secretariat@fopenitentiaire.fr **Emmanuel GAUTHRIN** Rédacteur en chef : Philippe CAMPAGNE

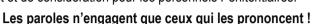
Composition et Réalisation : **Olivier HAZARD**

Édito

Ce début d'année aura été marqué par le départ de Christiane TAUBIRA de la tête du Ministère de la Justice, remplacée par Jean-Jacques URVOAS le 27 janvier 2016, il prendra tout de suite contact avec notre organisation syndicale afin de faire un point sur nos revendications et sur les difficultés rencontrées par les personnels pénitentiaires.

Cher(e)s Collègues,

Le nouveau Ministre de la Justice a été très attentif à notre argumentation et nous a déclaré avoir beaucoup de respect et de considération pour les personnels Pénitentiaires.



Nous avons évidemment rappelé l'actualité et en particulier les attaques dont sont victimes les collègues « en et hors service » comme à Meaux et Montauban où des collèques ont été très sévèrement touchés, sans oublier les véhicules des personnels vandalisés sur les parkings même des établissements pénitentiaires ?

L'état d'urgence ? Mon Œil! Malgré nos interventions et nos coups de queules, aucune réaction de nos responsables pour sécuriser les accès aux établissements et assurer la sécurité des personnels. Une honte! Peut-on laisser la voyoucratie œuvrer de la sorte ? Il faut débloquer des budgets en urgence, cela doit être aujourd'hui une priorité avant que n'arrivent de nouveaux drames.

L'actualité est alarmante, le terrorisme grandit dans notre pays et des questions se posent. Quelle prise en charge pour les détenus « très » radicalisés ? Faut-il les écarter du reste de la population pénale ? Les terroristes incarcérés en Belgique en QHS (Quartier Haute Sécurité), une fois extradés en France, où vont-ils être incarcérés ? Dans des centres de vacances ? Les personnels vont une fois de plus s'user à surveiller ces individus H24 pour éviter le suicide avant le procès.

La construction d'établissement spécifique très sécurisé avec des systèmes vidéo de surveillance serait plus adapté. Etablissement où l'on préserverait l'identité et l'intégrité des collègues afin de ne pas subir de pressions de la voyoucratie qui règne dans notre pays.

A quand, l'armement des personnels pénitentiaires pour toutes les missions extérieures au même titre que les forces de Police ? Une incohérence de plus, dans notre système de fonctionnement. Pourquoi s'équiper de gilet par balles lors des extractions médicales s'il n'y a pas de danger? Il faut arrêter de se poser ces questions, si on dote les agents de gilets par balles on les arme également, ce n'est pas plus compliqué que cela.

Cela choque certains DI, technocrates et, « bisounours » de notre administration ? À ceux-là, nous disons : « L'administration Pénitentiaire soit tu l'aimes soit tu la guittes ». Ras le bol des philosophes plangués dans certaines DI qui préfèrent la chasse aux sorcières, leurs jeux favoris, n'hésitant pas à sanctionner, intimider ou encore harceler des agents qui font convenablement leur travail, plutôt que d'accompagner et réformer le système carcéral et ses missions. Aujourd'hui, les personnels sont victimes de certains irresponsables trop longtemps assis dans leurs fauteuils de DI.

Je n'ai pas peur des mots et avec mon équipe au nom du SNP-FO, nous le disons au risque de heurter certains esprits, il faut arrêter de philosopher et avancer très rapidement. Les personnels pénitentiaires sont en danger, réveillez-vous!

Ce message, cher(e)s collèques est certes détonant, mais tellement réaliste que je me dois d'alerter les consciences de certains hurluberlus trop captivés par leur déroulement de carrière que par la réalité du terrain en nous laissant crever....

En tout état de cause, le SNP-FO ne se laissera pas acheter comme certains l'ont été depuis plusieurs décennies, on voit où cela nous a mené. Le constat est accablant et nous devons avancer tous ensemble et reformer certaines choses pour la sécurité des personnels et des citoyens.

Aujourd'hui, suite à la signature du relevé de conclusion par les 3 organisations représentatives, la parole est donnée aux acteurs de terrain afin de travailler sur les classifications de certains établissements, de vos conditions de travail et des services. Nous vous encourageons à vous investir dans les différents groupes de travail afin de prendre votre destin en main et voir évoluer votre avenir de la manière dont vous le souhaitez.

Un dernier mot, pour Monsieur URVOAS notre nouveau Ministre lui dire solennellement que les personnels pénitentiaires ont assez souffert, qu'il est venu le temps de la « reconnaissance » en nous dotant de moyens matériels sécuritaires et humains pour exercer nos missions convenablement, ainsi que d'une réforme statutaire avec le passage en catégorie B du Corps d'Encadrement et d'Application et le passage en catégorie A du Corps de Commandement.

Je ne peux terminer cet édito, sans avoir une pensée envers toutes celles et ceux qui sont victimes d'agressions et notamment à Romain ce jeune élève qui a été ébouillanté lors de son stage à AITON. Je lui souhaite un prompt rétablissement, j'ai d'ailleurs demandé au Ministre de la Justice d'avoir une attention toute particulière pour ce jeune agent pour l'avenir et les suites à donner pour le déroulement de sa carrière.

Le SNP-FO veille et sera

Toujours à vos Côtés!

Le Secrétaire Général **Emmanuel GAUTHRIN**



Signature du Relevé de Conclusions,





Alors que le Syndicat National Pénitentiaire FORCE **OUVRIERE Personnels de Surveillance est en conflit** contre l'Administration Pénitentiaire depuis le 4 avril 2012, Madame Christiane TAUBIRA est nommée Garde des Sceaux. Ministre de la Justice le 16 mai 2012.

FORCE OUVRIERE essayera alors de rencontrer la Ministre nouvellement élue, à maintes reprises, jusqu'à cette approche plus directe du 23 mai 2012 (voir photo ci-dessus).

Le SNP-FO n'aura alors de cesse que de tenter à sensibiliser la Garde des Sceaux sur les guestions Pénitentiaires, tout en lui exposant la situation catastrophique, dans laquelle sont plongés les Personnels Pénitentiaires (dont elle est Ministre de tutelle), et la grande souffrance qui en découle.

DIALOGUE social?

Le SNP-FO appelle à l'unité Syndicale le : 21 mai 2013



Le 14 décembre 2015 le SNP-FO engage sa signature sur un relevé de conclusions en faveur des Personnels pénitentiaires.

19 iuin 2013

Lettre ouverte au Président de la République

24 juin 2013 - Mobilisation devant les préfectures

17 octobre 2013 - Ultimatum à la Ministre

06 novembre 2013 - Mobilisation DI Strasbourg

21 novembre 2013 - Mobilisation DI de Toulouse

11 décembre 2013 - Mobilisation DI de Marseille

14 janvier 2014 - Mobilisation DI de Rennes

13 février 2014 - Mobilisation DI de Bordeaux

19 mars 2014 - Mobilisation DI de Dijon

23 avril 2014 - Mobilisation DI de Lyon

15 mai 2014 - Mobilisation DI de Lille

26 iuin 2014 - Mobilisation DI de Paris

30 octobre 2014 - Mobilisation devant les établissements

31 janvier 2015 – le SNP-FO est recu par la Directrice de l'Administration Pénitentiaire

12 mai 2015 - Le SNP-FO reçu au Sénat

03 juin 2015 – Le SNP-FO reçu à Matignon

22 septembre 2015 – Appel au Boycott des Instances Régionales et Locales...

22 octobre 2015 **MANIFESTATION NATIONALE A PARIS**

▶ 29 octobre 2015 ◀ Audience Présidence de la République



et maintenant?...

OUI! MAIS...

Suite à une première réunion de travail, le 2 novembre 2015 à la chancellerie, date est prise pour ouvrir les négociations le plus tôt possible.

Le 5 novembre 2015, les propositions faites par le Cabinet de la Ministre se révèlent être une énième provocation envers les personnels et vont à l'encontre de la parole donnée par le Président de la République.

10 novembre 2015 – Blocage de l'ENAP

Le 7 décembre 2015. le Ministère de la Justice soumet aux organisations syndicales un relevé de conclusions portant sur:

- La formation.
- L'organisation du service public pénitentiaire.
- Le social.
- L'attractivité des métiers et la fidélisation.

Et portant aussi et surtout sur :

LES EFFECTIFS et L'INDEMNITAIRE, imposés par le SNP-FO.

Le 14 novembre 2015 et après la consultation du terrain:

Le Syndicat National Pénitentiaire FORCE OUVRIERE engage sa signature sur un relevé de conclusions en faveur des Personnels Pénitentiaires.

DES AVANCÉES SUR LE PLAN INDEMNITAIRE

- Augmentation de 1% de la (intégrée dans le calcul des droits à pension) pour tous dès 2016, soit une PSS portée à 25% pour tous les Personnels de Surveillance.
- Engagement de l'Etat et de Mme la Ministre de la Justice dans la revalorisation de 1% de PSS dès 2017 (PSS qui serait portée alors à 26% pour les Personnels de Surveillance).
- Une ICP minorée qui passe de 837.5 € à 1000 € dès 2016!
- Une prime de roulement (travail posté + agents affectés dans les greffes) portée à 300 €.

DES AVANCÉES SUR L'EMPLOI **SIGNIFICATIVES**

1100 emplois supplémentaires dont 950 de surveillants sur les 2 ans ! **DES AVANCÉES NON NÉGLIGEABLES**

- Attractivité des métiers et fidélisation des agents sur les régions concernées.
 - Sécurisation des établissements.
 - Autorité des personnels en détention.
 - Le Renseignement Pénitentiaire.
 - Les formations initiales et continues.
- Accompagnement social (logement et médecine de prévention).

DEMAIN Fort de ces thématiques, initiées depuis bien longtemps par Force Ouvrière, et rappelées devant et par le Président de la République ; le SNP-FO, conformément aux engagements pris devant les personnels, associera à ces groupes de travail toutes celles et ceux qui souhaitent s'y investir pour l'intérêt de tous. Toujours à vos Côtés

BIENVENUE

Jean-Jacques Urvoas

Jean-Jacques Urvoas, né le 19 septembre 1959 à Brest, est un homme politique français, membre du Parti socialiste. Député de la première circonscription du Finistère, il est président de la commission des lois de 2012 à 2016.

Livre: 11 Propositions chocs pour rétablir la sécurité

Formation : Université Panthéon-Assas, Université de Bretagne occidentale, Université de Rennes Le 27 janvier 2016, Jean-Jacques Urvoas est nommé Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, en lieu et place de Christiane Taubira. Sources: Wikipedia®

Maison d'Arrêt de Privas une structure à taille humaine!



- Le 03 février 2016, le Secrétaire Général du **SNP-FO**, Emmanuel GAUTHRIN était en visite auprès des collègues de la Maison d'Arrêt de Privas. Accompagné de Patrick LOUVOUNOU, ils ont rencontré le Secrétaire Local, Jean-Luc Romieux...

« J'avais promis de visiter Privas. C'est une petite structure mais nous ne l'oublions pas » dit Emmanuel « je constate également que les agents sont très pro et que l'établissement est sain, bien tenu et propre... » « Ca fait plaisir de voir des structures comme çà ».

Nous rappellerons que FO est le syndicat majoritaire sur cette Maison d'Arrêt et cela depuis 20 ans !

« Cette structure fonctionne dans de bonnes conditions et son avenir n'est

pas en danger .../... Il y a une volonté politique, sur cet établissement » s'est réjoui Emmanuel Gauthrin.

« Pour nous, une maison d'arrêt (familiale) comme celle de privas est une chance, Il est important de visiter ces petites structures et il faut les garder » concluait Emmanuel Gauthrin.

Service service public

A Paris, en ouverture de la manifestation, banderoles et slogans affichaient clairement les revendications. Pour les fonctionnaires, c'en est « assez » de l'austérité, il faut « augmenter les salaires et les effectifs » et se préoccuper de la « défense du service public ». Pour plus de cinq millions d'agents, oui il y a des « états d'urgence », ceux « des salaires et de l'emploi ».

Cette journée fut largement suivie par le SNPFO!

Avec FO, la Pénitentiaire était partout, dans les rues, de Marseille, de Paris, de Perpignan..., mobilisée, aussi pour crier la légitime colère des Personnels pénitentiaires face au manque cruel de moyens mis



Manifestation de 150 000 agents le Mardi 26 janvier 2016

Lancée dans toute la fonction publique et soutenue par la confédération FO, la journée d'action contre l'austérité a rassemblé plus de 150 000 manifestants à Paris, des dizaines de milliers en province, des débrayages très suivis dans beaucoup de secteurs...

Les fonctionnaires ont fait entendre leurs revendications ce 26 janvier à l'appel des syndicats FO, CGT et Solidaires.

2 000 manifestants à Avignon, 500 en Dordogne, 3 000 à Rouen, près de 4 000 à Marseille, des centaines à Strasbourg, en Corse...



en place en cette période d'état d'urgence ! Quid de la sécurité des fonctionnaires... ??

Pour FO, la hausse générale des salaires doit passer par une augmentation de 8% du point d'indice, la base de calcul de l'ensemble des traitements/salaires dans la fonction publique.

« La revendication immédiate des fonctionnaires c'est la hausse des salaires »

Confirmait ce 26 janvier, le Secrétaire Général de la Confédération FORCE OUVRIERE, Jean-Claude Mailly en ouverture de la manifestation parisienne.

REVES J URIDIQUES

Modalités d'application de la proratisation des jours ARTT

Situation:

Les crédits de jours d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) et de jours de congés compensateurs de sujétions particulières (COSP) attribués en début de période sont déterminés en regard du temps de travail de l'agent prévu pour cette période.

Lorsqu'un agent est absent pour raison de santé ou au titre du CET, cela entraine une diminution du temps de travail effectif. De ce fait, cela emporte une diminution à due proportion des crédits de jours d'ARTT et de COSP, les réductions n'intervenant toutefois que par journée entière.

Principes:

- 1. Les cas d'absence entraînant la diminution des crédits sont identiques pour tous les agents.
- 2. Le calcul de la diminution est réalisé de manière distincte d'une part, pour les jours ARTT, et d'autre part, pour les jours COSP.
- 3. Le décompte du temps de travail s'exprime en nombre de jours ouvrables en fonction du corps et du régime de l'agent.
- 4. Le décompte des droits d'ARTT et de COSP est opéré en jours non fractionnables sur la base d'un seuil de nombre de jours d'absence atteint (Q).
- 5. Le calcul tient compte du temps partiel de l'agent à hauteur de sa quotité de travail.
- 6. Si le crédit à diminuer n'est plus suffisant pour défalquer le nombre de jours approprié sur la période concernée, une déduction est opérée sur la période suivante.
- 7. Le calcul se fait à l'issue de l'année, avant toute alimentation du CET au titre de cette même année.

Méthode de calcul:

La formule arithmétique est la suivante : Q = N1 / N2 pour l'ARTT et/ou Q = N1 / N3 pour les COSP

N1 = le nombre de jours ouvrables en fonction du corps et du régime de l'agent.

N2 = le nombre de jours ARTT ayant droit en début de période concernée.

N3= le nombre de jours de COSP ayant droit en début de période concernée.

Par conséquence, dès qu'un agent en cours de période, atteint en une seule fois ou cumulativement, un nombre de jours d'absence pour raison de santé ou au titre du CET, égal à Q, le crédit est amputé d'une journée.

Corps/régime	CA*	RH	Jours fériés	Jours ouvrables**	ARTT	Q1	COSP	Q2
PS-détention	35	52	8	270	0	-	13	21
PFNA	25	52	8	270	5	54	8	34
Pers. Direction Pers. soumis article 10 Pers. en régime administratif	25	104	8	228	20	12	0	-
PIP	25	104	8	228	11	21	7	33
PFDA	25	104	8	228	5	46	8	29
PA / PT	25	104	8	228	8	29	5	46

^{*}les CA correspondent à 5 fois les obligations hebdomadaires : poste fixe = 5x5=25 (travaillant 5 jours sur 7); roulement (travaillant 7jrs sur 7) = 5x7=35

Le calcul est réalisé à titre d'information durant toute l'année concernée mais de manière consolidée en fin d'année avant l'alimentation éventuelle du CET. En d'autre terme, l'agent susceptible d'être amputé de jours ARTT et/ou de COSP, en fonction de ses jours d'absence, sera avisé en fin d'année.

^{**}jours ouvrables = 365 - CA - RH - jrs fériés

L'EXPRESS

Un caïd libérable en 2052 se fait livrer en prison un colis de 59 kg pour Noël

Par LEXPRESS.fr, publié le 19/12/2015 à 16:59, mis à jour le 20/12/2015 à 12:19



La pilule passe d'autant plus mal que le colis était destiné à Christophe Khider, un spécialiste des évasions spectaculaires, qui purge une lourde peine la prison de Condé-sur-Sarthe. (Photo d'illustration) afp.com/ERIC FEFERBERG

Pour la plupart des détenus, il est interdit de se faire livrer des colis de plus de cinq kilos. Mais l'administration pénitentiaire a fait une exception pour un "caïd libérable en 2052", dénonce un syndicat de surveillants. Il a même fallu un tire-palette pour livrer ce roi de l'évasion.

C'est une mesure d'exception intolérable pour <u>le syndicat de surveillants Force ouvrière</u>. La direction de la prison de Condé-sur-Sarthe est accusée par FO d'avoir permis à un détenu de recevoir un colis de 59 kilos. C'est-à-dire 12 fois plus lourd que la limite autorisée officiellement par l'administration pénitentiaire, rapporte <u>Ouest France</u>. "Une décision loufoque! Inadmissible et incompréhensible!" selon le syndicat.

Il avait tenté de s'évader par hélicoptère

La pilule passe d'autant plus mal pour FO que le colis aurait été à destination d'un détenu spécialiste des évasions spectaculaires : Christophe Khider. Condamné pour un braquage qui avait entraîné la mort d'un civil, ce détenu est un <u>spécialiste des évasions spectaculaires</u>. En 2013, il racontait au <u>JDD</u> son "obsession de la cavale" et promettait de s'évader à nouveau. En 2001, il avait tenté de fuir la prison de Fresnes par hélicoptère. En 2009, il avait réussi à <u>s'échapper de la prison de Moulins</u> en faisant exploser des portes blindées du parloir.

Selon Ouest France, il a même fallu un tire-palette pour transporter le "colis de Noël" jusqu'à la cellule du détenu. Selon Emmanuel Baudin, secrétaire interrégional de FO pénitentiaire, "rien n'a été fouillé". Pour le syndicat, il pourrait s'agir d'une manière "d'acheter la paix sociale" au sein de l'établissement. La direction de la prison de Condé-sur-Sarthe n'a pour l'heure pas réagi.



Annœullin: les craintes du syndicat FO pénitentiaire La Voix du Nord - 18 déc. 2015

Le 25 janvier, un quartier dédié aux détenus concernés par le terrorisme islamiste sera opérationnel au centre **pénitentiaire** d'Annœullin.

FRANCE-ANTILLES

www.franceantilles.fr

unista nadiaal à l

Un islamiste radical à la prison de Ducos ?

H. Br. Mercredi 23 décembre 2015

Le syndicat Force Ouvrière Pénitentiaire, de la prison de Ducos monte de nouveau au créneau pour dénoncer les exactions d'un détenu qu'il juge particulièrement



Les faits se sont déroulés hier vers 6 heures 45. Un détenu déjà affecté au quartier disciplinaire de la prison de Ducos n'a pas hésité à jeter au visage du personnel d'encadrement un bol contenant un liquide. L'individu, visiblement très excité, va alors menacer les surveillants avec un pic artisanal avec la ferme intention au moins de blesser un agent. C'est l'intervention de l'équipe locale de sécurité qui mettra fin à ses agissements et une fouille de sa cellule a pu être opérée.

Le Télégramme

Mutinerie à Orvault. Six détenus du centre pour



mineurs gardés à vue

30 décembre 2015 à 11h41

Capture d'écran Nuit agitée à l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs d'Orvault. Comme en Dans un communiqué, le syndicat FO Pénitentiaire dresse un profil assez inquiétant de ce détenu.

« Ce détenu est un récidiviste, il s'est radicalisé en prison et exerce un prosélytisme islamique envers ses codétenus. Il est à l'origine de nombreux appels à des mouvements de rébellion au sein de la détention du CP Ducos , peut-on lire. L'organisation syndicale demande le transfert immédiat et sans conditions de cet « islamiste radicalisé » dans un autre établissement plus adapté à son profil. « Nous n'avons pas les moyens dans l'établissement pour ce type de détenu radicalisé et qui s'est radicalisé en prison » explique Patrick Louvounou, de FO Pénitentiaire. Le syndicat tire également la sonnette d'alarme sur



le protocole de médecine d'urgence au centre pénitentiaire de Ducos. « Le préfet et le précédent chef d'établissement ont par écrit, confirmé que la mise en place du protocole SOS médecins pour les interventions médicales d'urgence durant les nuits, dimanches et jours fériés débuterait le 15 décembre 2015, or on constate ce jour que ce protocole n'est toujours pas opérationnel! »

Le syndicat précise encore que dimanche aprèsmidi les personnels en poste au mirador de la prison ont fait échouer une tentative d'évasion.

2014, au moment des fêtes de fin d'année, le centre qui accueille 40 jeunes dont huit majeurs, a subi des départs de feu. Cinq au total.

Le mouvement concerté a démarré vers minuit. Six cellules sont désormais hors d'usage après que plusieurs détenus v aient mis le feu. Les dégats sont importants selon William Cozic de FO-

Le procureur de Nantes s'est rapidement rendu sur place et six détenus ont été placés en garde à vue. Les équipes régionales d'intervention (ERIS) sont sur place pour sécuriser l'établissement. Des transferts de mineurs sont en cours ou à l'étude vers les EPM les plus proches -Brest et Caen- dans la mesure où leur capacité d'accueil le permettrait.

Ouvert au tournant 2008, l'établissement d'Orvault emploie 75 personnels pénitentiaires et une quarantaine d'éducateurs et personnels de protection judiciaire de la jeunesse. En 2014, le centre avait déjà connu une prise d'otages.

© Le Télégrammehttp://www.letelegramme.fr/bretagne/orvaultcinq-departs-de-feu-a-l-etablissement-penitentiaire-pour-mineurs-30-12-2015-10905336.php#dPBoezfiMGY6CcLJ.99

LA VOIX DU NORD,

Prison de Sequedin: les surveillants comptent les portables et le cannabis

Publié le 23/12/2015



Dans un tract, le syndicat local FO-Pénitentiaire dénonce les projections incessantes de colis par-dessus le mur d'enceinte de la maison d'arrêt, ainsi que l'arrêt des fouilles aléatoires, suite à l'application de la loi pénitentiaire en mars 2014.

FO-Pénitentiaire compte 327 portables découverts, en 2014 447, et plus de 1 000 en 2015. Pour les « substances illicites », la progression est la suivante : 1684 grammes en 2013, 2231 en 2014, et plus de 4 kg en 2015. « Tous les records ne valent pas d'être battus » conclut le syndicat.



Le drone s'écrase dans la prison de Béziers Midi Libre - 30 déc. 2015

L es gardiens de la prison de Béziers ont fait une découverte inédite lundi 28 ... Nicolas Burtz pour FO Pénitentiaire tient le même discours



Nantes. Tentative de mutinerie dans le le centre de détention Breizh Info - 29 déc. 2015

Pour William Cozic, délégué FO-Pénitentiaire pour Nantes, ce type d'événement est « très grave, mais exceptionnel. Pour le CD de





De tout temps les hommes se sont réunis en communautés et ont bâti des sociétés dans lesquelles, chacun se reliait à un autre à l'aide de liens sociaux marchands et politiques. C'est tout naturellement qu'au sein de ces sociétés se soient formés des groupes sociaux, composés de personnes de situations et d'activités communes ayant une conscience collective plus ou moins affirmée. Tout cela donnant lieu à des réunions organisées, des clubs services et agences pouvant être gratuites ou payantes. Elles sont organisées autour d'un thème fédérateur et commun a plusieurs tels que la religion, les études, les goûts ou la classe sociale. Le Lions Clubs, par exemple, fait partie de ce phénomène, c'est un service club datant de 1917 et dont la devise « On ne va pas bien loin si l'on ne fait pas quelque chose pour quelqu'un d'autre » prônant ainsi la solidarité et l'entraide.

Cette association entre autres permet à 200 dirigeants de sociétés industrielles et commerciales de se rencontrer et de servir leurs intérêts. On se rapporte ici alors et comme pour le rotary international (autre club service), à la quête pour chaque inscrit d'un capital social, leur permettant de se créer des relations, des contacts qui peuvent leur être utile pour certaines situations données.

C'est donc, très logiquement, qu'après l'implantation d'internet dans les foyers du monde entier que les sites de réseau social se sont imposés dans la société et dans le quotidien de personnes de tous âges, de toutes professions et religions et qu'il compte parmi les premiers usages d'internet avec un intérêt toujours grandissant de la part des nouvelles générations.

Ainsi et bien que son invention ait pour objectif premier l'aide à la communication, à l'échange, à l'unification de la société elle a pu servir par la suite des fins personnelles douteuses, dans des contextes parfois en dehors de la législation...

Après ce préambule, nous pouvons dès lors nous poser cette question :

Les réseaux sociaux sont-ils utiles ou dangereux pour notre société actuelle?

On peut constater que si l'idée originelle est pour le bien des personnes et dans l'intérêt de créer et d'assoir des liens forts entre les personnes, il est clair que des enjeux plus mercantiles ou tout simplement humainement déviants ont découlé de ce système...

La création des réseaux sociaux sur internet eu lieu peu de temps après sa propagation dans les années 1990. Bien avant leur venue, des forums étaient présents sur la toile comme le célèbre Usenet, permettant à des usagers de partager des données et de communiquer rapidement et sans contrainte de lieu. Le premier à mettre le pas dans l'univers des réseaux sociaux est le site Classmates.com dont la création date de 1995. Celui-ci propose de retrouver d'anciens amis de fac ou de lycée en fonction de l'établissement et l'année ou ils y avaient étudié. Mais, c'est à partir de 2001, que ces « social network » ont commencé à apparaître sous la forme telle qu'on la connaît aujourd'hui. En 2002, c'est Friendster qui débute en lançant le phénomène du petit monde basé sur des techniques de cercles et de réseaux d'amis pour mettre en contact des personnes virtuelles et devient alors le numéro 1 avec plus de 50 millions d'utilisateurs et un capital d'une valeur de 53 millions de dollars. Il est rapidement concurrencé par d'autres sites qui voient l'énorme potentiel... En 2004, il est détrôné par Myspace, puis la bombe Facebook arrive.

Tout d'abord destiné aux étudiants de l'université Harvard, tout s'emballe en 1 mois, plus de la moitié de la population de l'université est déjà inscrite au service, il s'élargit ensuite à d'autres universités. Par la suite, partout au Canada et aux Etats-Unis, il pose bagage en juin 2004 à palo alto en Californie prêt à lancer sa croisade.



L'Importance des réseaux sociaux

A partir du 26 septembre 2006, toute personne âgée d'au moins 13 ans et possédant une adresse électronique valide peut posséder un compte. On en arrive à plus de 500 millions d'utilisateurs, 8% de la population mondiale, un pays à lui tout seul et avec une base de données à faire pâlir les services secrets.

La présence des réseaux sociaux et leurs accessibilités sont de nos jours indéniables voir incontournables.

Cette importance et son utilité est tout d'abord une communication efficace, facilitante auprès d'un public visé et sans limite en rapport à la géographie.

Il en existe de toutes sortes et tous ont des buts différents comme :

- Facebook: Le réseau social des amis. Il a pour fonction d'échanger des informations, des photos, des vidéos et pleins d'autres choses avec son réseau d'amis.
- Twitter: Permet de donner des informations et influencer ses suiveurs (créer au début pour des échanges entre les stars et les fans)
- Linkedin : Construire et développer son réseau professionnel.
- Viadeo: Construire et développer son réseau professionnel francophone.
- Flickr : Partager ses photos et vidéos
- Daylimotion : Partager ses vidéos en France (Liste non exhaustive)



Ces réseaux sont utiles dans le monde professionnel. Depuis quelques années, Facebook, Twitter ou encore Viadeo permettent de gagner du temps et d'accroître l'efficacité des équipes au sein de divers secteurs. Ils sont aujourd'hui considérés comme des outils de « sourcing » (outils de recherches professionnels du recrutement).

Outre le fait de faciliter les contacts avec des recruteurs (ex : Linkedin, Viadeo...), les entreprises affichent leurs marques. Ainsi leurs images sont diffusées, véhiculées avec ce nouveau mode de publicité, attractive et à moindre coût. Ces réseaux ont un réel impact sur le référencement, donc une visibilité démultipliée.

Le milieu professionnel utilise donc ces réseaux pour prospecter, créer du lien, informer, vendre ou encore lancer une campagne de promotion, pouvoir atteindre sa cible de communication.

Pour autant ces réseaux ont également une face plus sombre...

Autant ils sont utiles dans le milieu professionnel ou personnel, ils peuvent également présenter de réels dangers! Sur les réseaux sociaux, les messages peuvent se propager de manière virale. Plusieurs l'ont appris à leurs dépens. Si la faute est virtuelle les conséquences sont bien réelles.

Les réseaux sociaux sont devenus à la mode. Beaucoup s'y mettent parce qu'un proche y est. La méfiance ou la critique envers cette nouvelle technologie est endormie par effet de mode et l'engouement de tous. On compte de nombreuses victimes de harcèlement moral, d'injures ou de photos obscènes. Les faits, divers dus à l'utilisation de ces sites, se sont multipliés. Plus grave encore, les individus partagent leur vie privée sans se rendre compte que leur intimité est exposée publiquement...

Les risques sont bien réels dès que la prise de conscience est insuffisante sur l'accessibilité des commentaires, photos et les risques d'utilisation frauduleuse des données qui en découlent. Les images qui circulent sur le net sont ineffaçables.

- La cyber-intimidation ou cyber-harcèlement: Menaces, insultes, envois de photos obscènes ou choquantes, rumeurs, tags sur des photos peu glorieuses. Une personne peut créer un groupe spécifique pour cibler une autre personne.
- La cyberdépendance appelée aussi cyberaddiction serait un trouble psychologique entraînant un besoin irrésistible et obsessionnel d'utiliser internet. Elle se caractérise par l'ensemble des problèmes liés à l'utilisation de l'outil informatique qui auront un effet négatif et destructeur sur l'utilisateur.
- L'abus sexuel
- Le vol de l'identité numérique

Cette liste des dangers n'est pas exhaustive et les conséquences parfois terribles, jusqu'à pousser des personnes au suicide.

Le e-comportement...???

Ainsi les réseaux sociaux sont soit utiles, soit dangereux et les risques viennent d'une mauvaise e-réputation.

L'e-réputation peut se fonder à divers niveaux d'internet et lorsqu'elle est bien gérée peut-être très bénéfique. Une mauvaise gestion de celle-ci peut avoir de lourdes conséquences aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises.

Pour les entreprises d'abord, une bonne réputation est un atout. Cependant, il est de plus en plus difficile de la contrôler avec l'arrivée d'internet. En effet, on assiste aujourd'hui à une modification du rôle du consommateur. Il peut devenir acteur de sa consommation : donner son avis, se renseigner sur un produit avant son achat, discuter avec d'autres consommateurs...

L'e-réputation est donc un enjeu majeur aujourd'hui dans le succès ou l'échec d'une entreprise.

Il y a trois principaux risques pour celle-ci:

- Les atteintes informationnelles, comme la diffusion d'avis négatifs de consommateurs, le dénigrement, la rumeur et la diffusion de fausses informations
- Les atteintes touchant à l'identité, comme le détournement de logo, l'usurpation ou le détournement de marques ou de produits.
- Les atteintes d'ordre technique, comme le phishing, le piratage de site, le flog, splog, cybergriping ou bien cybersquatting.

L'individu n'est pas non plus à l'abri d'une mauvaise e-réputation. Les réseaux sociaux, par exemple, sont les premiers lieux à risques pour l'utilisateur. Facebook ou Twitter, sont pensés pour encourager l'internaute au « partage » d'idées, de photos et d'informations... Ainsi, il n'est pas rare que des personnes en publiant des statuts ou des photos compromettantes, se retrouvent « prises au piège ». Le public oublie bien trop souvent que toute activité sur la toile laisse des traces qui constituent notre identité numérique. Une mauvaise gestion de notre activité sur internet peut donc avoir diverses conséquences, comme cité plus haut.

Le SNPFO a dû redoubler d'efforts pour alerter l'ancienne Garde des Sceaux afin de fermer un blog où certains anciens détenus avaient mis sur la toile des photos personnelles de fonctionnaires comme des gendarmes, policiers, douaniers et personnels pénitentiaires.

Ce blog, qui portait le titre évocateur de « vengeance.noblogs.org », faisait l'apologie du sentiment de haine envers ces professionnels.

Des insultes, mais également plus grave encore, des menaces pour eux et leur famille. Les photos avaient été recueillies sur des sites comme Facebook ou Twitter et l'on y retrouvait les visages des conjoints, des enfants, les photos de leurs voitures personnelles avec les plaques d'immatriculation. Pire, le texte qui accompagnait ces photos, indiquait de nombreuses informations personnelles du quotidien (adresse domicile, travail du conjoint, écoles fréquentées par les enfants...)

On peut aisément comprendre la dangerosité de cette divulgation d'informations personnelles, accessibles par tous sur la toile... Un courrier de Gabriel KUNDE, Chef de Cabinet du Ministre de l'intérieur avait assuré en date du 21 octobre 2015 à notre Secrétaire Général, sa totale action pour clôturer ce dernier. Nous signalant, dans ce courrier, toute la difficulté car c'était une société italienne qui hébergeait les contenus aux Pays-Bas. Pour autant et face à notre insistance quotidienne sur ce dossier, celui-ci fut totalement clos quelques mois après.

Ce dossier avec cette question sur les réseaux sociaux n'est pas tant dans l'intérêt d'obtenir une réponse évidente pour tous, mais bien plus dans l'importance de faire prendre conscience que dans toutes nouveautés, autant soient elles utiles, se cachent des effets néfastes voir dramatiques.

Chacun doit se poser ce genre de question et essayer de faire évoluer les aspects les plus utiles, plutôt que les dangers réels, cités dans ce dossier... Sur les Réseaux Sociaux !









La Sécurité ???

Un dossier en grande souffrance!



Jusqu'alors la violence perpétrée à l'encontre des représentants de la 3^{mer} Force de sécurité publique de notre pays s'exerçait majoritairement à l'intérieur des murs de nos établissements.

Cette situation évalue désormais mais pas dans le bon sens quand bien même les recomm nous faisons régulièrement auprès de nos interfoculeurs sur la ménace réelle qui pèse sur porteurs d'un uniforme.

Pour preuves, faul-il rap

- . La double tentative d'assassinat de nos collègues sur le parking du CP Meaux-Chauconin en janvie
- La menace de mort qu'a subi un Surveillant par des individus armés et véhiculé vendredi soir à Montauban alors qu'il regagnait son d'omicile !

STOP à la banalisation de ces méfaits! STOP à l'indifférence de nos dirigeants !

Les personnels pénitentiaires n'en peuvent plus d'être pris pour cibles par des lâches dont, aujourd'hui et malgré les investigations, on ne retrouve nulle trace. Faudra-t-il attendre un mort pour qu'une prise de conscience s'amorce !

Faudra-t-il attendre un drame pour que des mesures sérieuses soient étendues à l'ensemble du territoire et que notre Administration accepte le fait que porter un uniforme peintentlaite, c'est s'exposer à des dangers graves et imminents y compris à l'extérieur de nos établissements au même titre que les Forces de

Ris-Orangis le 15 janvier 2015, Le SNP-FO

MEAUX-CHAUCONIN: 50 surveillants devant la prison après la tentative d'assassinat. C'est une cinquantaine de surveillants qui se sont rassemblés devant la prison de Meaux-Chauconin, ce vendredi 22 janvier 2016, dès 6heures. Ils entendaient montrer leur soutien à leurs deux collègues renversées volontairement par le conducteur d'une voiture sur le parking de la prison, dimanche matin.

Ces « attaques » sont de plus en plus fréquentes et se multiplient sur notre territoire et à l'encontre de représentants de l'Etat. Les personnels pénitentiaires sont franchement ciblés...

En date du vendredi 12 février 2016 au soir, la menace de mort qu'a subi un surveillant par des individus armés et véhiculés à Montauban alors qu'il regagnait son domicile!

Que dire de l'incendie du véhicule d'un camarade devant son domicile?

De nos jours, porter un uniforme pénitentiaire, c'est s'exposer à des dangers graves et imminents !!!



190,50€

FOCUS

Association de Consommateurs

CONSOMMATION

L'AFOC revendique plus de transparence sur les frais bancaires

BNP, Société générale, Caisse d'épargne lle-de-France... En 2016, la plupart des banques traditionnelles mettront en place des frais pour la tenue du compte courant, avec un tarif pouvant aller jusqu'à 30 € par an. Ce service était gratuit dans 70% des établissements bancaires il y a encore 5 ans. Quant à la Banque Postale, elle augmente tous ses tarifs.

Les banques en ligne restent moins chères, mais « elles ne proposent pas les mêmes services, il faut bien regarder les conditions », prévient Hervé Mondange,

Ce sera le montant annuel Moyen des frais bancaires En 2016, en hausse De 2,3% selon Le Parisien.

juriste à l'association FO consommateurs (AFOC). Pour l'usager, ces frais de gestion restent souvent obscurs. « Il est normal de payer pour un service, mais quand on a une tarification pour pratiquement chaque élément pris séparément, comme la carte de crédit ou les incidents de paiement, que recouvrent les frais de tenue de compte ? », s'interroge Hervé Mondange.

Alors que les tarifs augmentent, l'AFOC constate une dégradation du service rendu. De plus en plus d'usagers sont renvoyés vers un automate ou internet. Sur ce sujet l'AFOC fera valoir ses revendications, notamment en matière de transparence.



Les « Outre-mers » abandonnés ! Mais nous résisterons !

Quelques mois après sa nomination place Vendôme, Christiane TAUBIRA décide de geler les programmes immobiliers carcéraux ultramarins ? Choix idéologiques ou bassement budgétaires ?

Les résultats de cette politique sont effrayants en outre-mer, la délinquance et la criminalité se développent inexorablement dans des proportions hallucinantes.

La surpopulation carcérale atteint des seuils plus que critiques, entrainant règlements de comptes, phénomènes de gang, meurtres entre détenus, (Guyane, Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe), mutineries (Guyane, Nouvelle-Calédonie) au sein de toutes les détentions ultramarines.

Les conditions de vie et d'hygiène carcérales sont régulièrement sanctionnées par les décisions des tribunaux administratives par de lourdes pénalités financières au débours de l'administration pénitentiaire!

Les conditions de travail sont inhumaines et exécrables, car les établissements pénitentiaires sont dans un réel état de dégradation et d'insalubrité, car abandonnés par la République! Les Personnels subissent de plein fouet cette incurie!

C'est un comble, l'administration pénitentiaire préfère payer des amendes au lieu de construire des établissements!

La Martinique, la Guadeloupe, la Polynésie Française, la Guyane et la Nouvelle Calédonie subissent de plein fouet ces choix politiques inflationnistes, des centaines de sanctions pénales faute de places ne sont pas effectuées créant une instabilité des rapports sociaux et démocratiques dans ces lointaines contrées françaises déjà soumises à un fort taux de chômage chez les jeunes avoisinant les 35%.

Certes, la construction d'établissements pénitentiaires ne saurait à elle seule résoudre les difficultés carcérales et sociétales mais elle contribuerait à diminuer les atteintes aux biens et aux personnes qui menacent les équilibres sociologiques.

Les Mahorais sanctionnés!

Nos collègues se sont vus infliger de lourdes sanctions financières et administratives parce qu'ils réclamaient une juste et légitime reconnaissance de l'état pour bons et loyaux services rendus à la République durant plusieurs décennies!

Les Mahorais ont subi une énième discrimination, en réclamant une prime à laquelle ils prétendaient! Notre ministre a préféré le bâton plutôt que le dialogue! Les technocrates parisiens n'ont pas accepté que les Mahorais se rebellent! **Mais ce combat pour « l'égalité » des droits n'est pas fini!**

Les Mahorais ont été méprisés et massacrés : (promotions, statuts, salaires, indemnités) ! Rien pour Eux !

Il fallait tuer toutes velléités contestataires dans l'œuf! « Le Colonialisme administratif » a encore frappé!

Les congés bonifiés en danger!

De nombreux compatriotes se plaignent des conditions d'attribution des dates pour les départs en congé bonifiés. Ils essuient des refus et leurs droits sont sans cesse remis en cause par une bureaucratie inquisitrice qui n'a qu'un mot à la bouche : « NDS=Nécessité De Service » ! Ou « Nos Droits Supprimés » !

Tout cela s'apparente à une volonté politique délibérée de contraindre les personnels à perdre ou à faire valoir leurs droits. Raccourcir les périodes ne suffit plus, il faut réaliser des économies budgétaires en imposant des reports qui font perdre le bénéfice de ces dits congés.

Les billets sont accordés le jour ou la veille du départ ! Des familles qu'on éclate sur des vols différents à des dates de départ différentes !

Une délégation de service public défaillant, un Partenariat Public Privé qui fonctionne mal, des billets sont payés par l'administration à des prix exorbitants !

Une politique volontairement destructrice de droits, une administration aux abonnés absents et inflexible!

Si les Personnels Pénitentiaires ne bougent pas l'administration pénitentiaire vise à terme, la suppression des congés bonifiés! FO ne l'acceptera jamais!

Faites-vous entendre le 26 mai 2016

TAUBIRA aurait-elle sacrifié les « Domiens » ?

Nous espérions en mai 2012, qu'une Guyanaise, militante engagée dans les luttes contre toutes les formes de discriminations, nommée au ministère de **la justice** saurait créer les conditions d'une politique administrative et de gestion favorable au respect des droits des Originaires de l'Outre-mer dans un cadre républicain « une et indivisible », **rien de tout cela.**

Notre déception se mesure aujourd'hui au regard des nombreux contentieux et disparités subis par les **Personnels Pénitentiaires Ultramarins** exerçant en Métropole et en Outre-mer.

Une autre politique est possible : UHSI, UHSA, CYNOTECHNIQUE, ERIS, ERA, CPA, ERIF et autres nous font cruellement défaut dans ces DTOM, quand cessera cette politique de rupture envers les Outres mers ?

Monsieur Jean-Jacques URVOAS, le **Syndicat National Pénitentiaire FORCE OUVRIERE**, vous demande instamment de changer cette politique discriminatoire en insufflant une dynamique qui se veut positive et protectrice de nos droits

POUR LE SNP-FO Le temps de l'action est venu !

Le vendredi 5 février 2016, la Commission Nationale des personnels originaires d'Outre-Mer était réunie à Fleury-Mérogis.

C'est en présence des responsables régionaux et nationaux que le SNP-FO Personnels de Surveillance a réaffirmé toute l'importance qu'elle accorde aux droits spécifiques des Ultramarins.



Les militants présents ont pu discuter des problématiques et des difficultés que rencontrent les collègues ultramarins au sein des différentes structures.

Les 32 militants rassemblés ont pris part activement aux débats qui se sont tenus durant cette journée.

Ensembles, ils ont élaboré en concertation une feuille de route, et un plan d'actions pour les semaines et les mois à venir.

La Commission Nationale Outre-Mer, **FO** Personnels de Surveillance ne saurait admettre, ni tolérer la remise en cause systématique des droits des Personnels originaires de l'outre-mer qui reste la priorité absolue de son engagement.

Le constat est accablant pour les différents services de la direction de l'administration pénitentiaire en charge de ces dossiers sensibles :

- Remise en cause des droits à congé bonifié.
- Harcèlement administratif et juridique pour l'application des droits.
- Absence d'instances locales de dialogue, de concertation et de gestion des droits à congé bonifiés.

Aussi, il a été décidé unanimement l'organisation d'une grande manifestation revendicative qui aura lieu à Paris le 26 mai 2016.

Collègues, rejoignez-nous Venez faire entendre VOTRE VOIX Le 26 mai 2016

Les discriminations n'ont pas de place dans nos rangs, nous n'accepterons pas que les droits des collègues ultramarins soient bafoués!



Vivez bien protégés avec la MMJ



Notre Métier,

VOUS PROTÉGER

et ce, depuis

70 ans













Aujourd'hui, 148 539 personnes protégées nous font **CONFIANCE**

La MMJ est LA SEULE protection sociale complémentaire santé + prévoyance, référencée par le ministère de la Justice.